



## Naturalisation par décret - avis

-----  
Par mathew123

Bonjour,

Je souhaite demander la naturalisation française par décret et j'aimerais avoir votre avis sur le bon moment pour déposer mon dossier compte tenu de ma situation.

Arrivée en France : 09/2022 (titre étudiant).

Master 1 (2022?2023) puis Master 2 en alternance (septembre 2023 ? septembre 2024) chez Capgemini Engineering (1 190 ? brut/mois).

Job étudiant à temps partiel en 2023 (juin, juillet, et 20 jours en août).

Obtention du diplôme : septembre 2024.

CDI ingénieur contrôle-commande ferroviaire : signé en octobre 2024 (34k ? brut/an).

Autorisation de travail + changement de statut étudiant ? salarié : validés en décembre 2024.

Prise effective de poste : 12/02/2025.

Congés sans solde : 1 mois et demi 2025 car je n'avais pas encore de mission, mais mon employeur m'a confirmé vouloir me garder.

Fiscalité : 3 avis d'imposition (2022 : 0 ?, 2023 : 1 600 ?, 2024 : 10k ?). J'aurai l'avis 2025 (? 21k ?) en été 2026.

Casier judiciaire : vierge.

Ma question est la suivante :

Si je dépose ma demande le 29 décembre 2025 (soit environ 10 mois de CDI au moment du dépôt), je serai juridiquement éligible (plus de 2 ans de résidence depuis mon Master). Mais au moment de l'entretien (probablement courant 2026), j'aurai déjà plus de 12 mois de CDI, et je pourrai potentiellement fournir l'avis fiscal 2025.

Est-ce que, malgré un dépôt avec un CDI encore ?récent? et 1,5 mois de congés sans solde, l'administration peut considérer mon insertion professionnelle suffisamment stable ? Ou bien vaut-il mieux attendre mi 2026 (15 mois de CDI pleins + avis 2025 déjà disponible) pour présenter un dossier plus solide dès le départ ?

Enfin, si je dépose fin 2025 et que j'ai un ajournement pour ?stabilité professionnelle insuffisante?, est-ce que je pourrai efficacement faire un recours en joignant mes nouvelles fiches de paie (12 à 18 mois supplémentaires) et mon avis 2025 ?

Merci d'avance pour vos éclaircissements, car je voudrais trouver le meilleur équilibre entre ne pas perdre trop de temps et maximiser mes chances de succès.